



## Compte rendu

### CDAS DU 24 février 2022

Après la lecture de la liminaire intersyndicale, le président indique qu'une réunion des présidents de CDAS se tiendra le 15 mars prochain sur la réforme touchant l'action sociale.

Le président a pris note des conséquences notamment pour l'EPAF et de la baisse du service pour les collègues, alors que tout devait être très bien.

#### **1. Introduction et point d'actualités par le président.**

Le président présente les éléments de la réforme touchant l'action sociale.

Le CDAS restera au niveau départemental. Il restera la seule instance inter-directionnelle.

Pour le président, le CDAS gardera les moyens d'agir. L'instauration d'un niveau régional permettra d'éviter l'isolement des délégués. Ce délégué régional sera l'intermédiaire entre le secrétariat général et les délégations départementales. Un délégué sera nommé au 1er septembre 2022. La fiche de poste sortira vers mi mars.

Cependant le président indique que le local sera sous l'autorité du délégué.

Lors du prochain CDAS, le président fera un point plus détaillé.

En réponse les organisations syndicales indiquent qu'elles ne voient pas le côté positif de cette réforme à l'instar notamment de la casse des résidences EPAF. En effet, suite à l'ouverture des réservations nous avons fait un constat :

les résidences partenaires ne font pas de pensions complètes et ne proposent pas de réservation hors période de vacances scolaires. Pour réserver hors périodes, les collègues doivent réserver sur les résidences EPAF, sauf qu'il n'en reste quasiment pas.

La crainte est que le délégué régional ne soit qu'un gestionnaire comptable et que la réforme accélère la casse de l'action sociale, élément que l'on voit monter en puissance ces derniers mois.

#### **2. Approbation du PV du 28 septembre 2021.**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### **3. Crédits d'actions locales : point sur fin de gestion 2021 et budget 2022.**

##### **CAL 2021 :**

Quelques colis non pris par les retraités seront donnés aux assistantes sociales pour une distribution dans le cadre d'Amitiés finances.

En 2021, le CDAS 76 avait décidé de mettre en place une aide au permis pour les jeunes. 15 dossiers ont été retenus en 2021 mais un n'a pas pu être concrétisé.

Cette mesure est très complexe à mettre en place avec les autos-écoles. Elle demande énormément de temps à la déléguée pour expliquer.

Le CDAS a décidé face à cette complexité de ne pas renouveler cette expérimentation.

Concernant les tickets de cinémas, achetés en fin d'année 2021, il en reste 391.

Ceux-ci étant valables jusqu'en novembre 2022, le CDAS a décidé de les donner aux enfants nés en 2007 et qui ne feront plus partie de ceux qui reçoivent un cadeau. Le reste fera l'objet d'une décision au prochain CDAS.

Le spectacle Disney ayant été repoussé en octobre 2022, les billets ont pu être remboursés pour les collègues en ayant fait la demande. Au jour du CDAS, seules 6 familles ont demandé le remboursement.

#### **CAL 2022 :**

L'arbre de Noël de Rouen se tiendra comme tous les ans au théâtre Charles Dullin.

Mais pour le spectacle du Havre, la salle habituelle étant en travaux, le spectacle se déroulera au théâtre de l'Hôtel de ville.

Un groupe de travail se tiendra prochainement et permettra de retenir le spectacle de Noël et les sorties à venir.

Le budget sera voté lors du prochain CDAS.

#### **4. Questions diverses:**

\* Les organisations syndicales sont revenues sur les retenues pour trop-perçus sur salaire, parfois en appliquant des majorations de 10 % !!!!

Nous avons déjà évoqué ce point des retenues qui ne font pas l'objet d'étalement pour le remboursement alors que des notes le prévoient.

Le président voit ce point avec les services compétents.

\* Suite à la fermeture du restaurant de la CAF au Havre, 2 coins repas ont été installés dans les locaux des douanes du Havre ( au BUC et à la DR).

\* La déléguée est revenue sur l'action sophrologie organisée en partenariat avec la MGEFI.

191 personnes se sont inscrites ( 171 y ont participé). Les collègues ont été très satisfaits. Le coût de la prestation a été de 6000€ pris en charge par la MGEFI.

Le constat de cette action a été que beaucoup d'agents dans notre réseau sont en souffrance, chose que nous denonçons depuis plusieurs années.

Le thème de l'action de santé publique de cette année est : "prendre son coeur en main".

**Malgré toutes ces attaques,  
L'intersyndicale 76 continuera à se battre pour maintenir l'instance CDAS 76,  
au plus proche des agents et permettre une action sociale de qualité qui répond aux besoins de  
toutes et tous !**

L'intersyndicale finances au CDAS